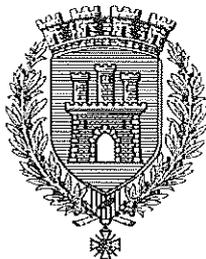


N° DEL 2014.02.12/036

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

THEME : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 8.

OBJET : DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION DE JEUX DU CASINO.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, RAPANOEL Séverine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : JIMENEZ Claude.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Vu l'article 7-2 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.

Vu l'arrêté ministériel du 30 septembre 2011 qui autorise la Société d'Expansion Touristique de Briançon (SETB) à exploiter les jeux de hasard suivants : black-jack, roulette anglaise et 125 machines à sous jusqu'au 30 septembre 2014.

Vu la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux déposée par l'exploitant auprès du Ministère de l'Intérieur pour une durée de cinq ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

- D'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement pour une durée de cinq ans de l'autorisation d'exploiter les jeux de hasard formulée par la SETB.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014
PUBLIE LE : 21 FEV. 2014
NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

The signature is written in black ink over a blue circular official stamp of the Municipality of Briançon. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE BRIANCON' and a central emblem.